



BUSSAC Info

N°134
Septembre 2020



***** NUMEROS UTILES *****

<p>SAMU : 15</p> <p>GENDARMERIE / POLICE: 17</p> <p>POMPIERS : 18</p>	<p>HOPITAL DE SAINTES 05 46 95 15 15</p> <p>CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX 05 56 96 40 80</p>	<p>MAISON MEDICALE DE BUSSAC 1, allée des chaumes Docteur Christline Ganthy Docteur Emilie Poulain Médecins généralistes 05 46 92 17 18</p>
--	---	---

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

MULTI SERVICES VIVAL Paul BELLAND

<p>Alimentation - Bar Pain et viennoiseries (cuits sur place) Française des jeux - Presse, cartes, cadeaux souvenirs Tabac - Bouteille de gaz - Photocopie Agence postale - Vente de carte 10 trajets Allo Buss : 9,90€ <u>des services gratuits:</u> Livraison à domicile, Courses en ligne, Collecte de piles</p>	<p>ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h30</p> <p>ouvert le samedi de 7h30 à 12h 30</p> <p>05 46 92 56 16</p> <p>151 route du Val de Charente</p>
---	--

INFIRMIER LIBERAL	INFIRMIERE LIBERALE	PEDICURE - PODOLOGUE
<p>Thierry THIBAudeau 34 chemin des grands champs 05 46 93 44 00</p>	<p>Sabrina BERTRAND 1, allée des chaumes 07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79</p>	<p>Francis BASQUIN Diplômé d'Etat sur rendez-vous et à domicile 1 allée des chaumes 06 87 13 52 11</p>
ORTHOPHONISTE	OSTEOPATHE	PSYCHOMOTRICIENNE D.E
<p>Catherine CAUGNANT 1, allée des chaumes 05 46 95 24 61</p>	<p>Virginie COULON Ostéopathe DO 1, allée des chaumes 05 46 98 02 38</p>	<p>Marie JAULIN Thérapie psychomotrice-Relaxation- Graphomotricité 1, allée des chaumes 06 77 93 48 48 (sur rdv)</p>
ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE	MEDECINE DOUCE	FOREVER LIVING.RF la santé au naturel
<p>Catherine TEISSEIRE Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives 06 49 61 98 70</p>	<p>Hypnose, Sophrologie, EFT pour douleurs, arrêt tabac, amaigrissement, stress... Patricia MARKO-LOSSON 1, allée des chaumes 06 10 20 82 68</p>	<p>Jacky et Lucette PAGE Distributeurs agréés 06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15 lucettepage48@gmail.fr leader bien etre1@orange.fr</p>
GUERISSEUR	THERAPIES BREVES COACHING	
<p>Marc Benoît DAVIGNON 35 chemin des grands champs 06 81 72 25 74</p>	<p>Marie-Claire BRILAC HAZART Développement personnel et gestion du stress, consultations individuelles, couples, ados 09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96</p>	<p>emplacement libre</p>

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 134 Septembre 2020

Responsable de la publication : Jean-Luc Marchais

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

JL Marchais - F. Durand - L. Besson - G. Pommé-Cassierou - A. Mesplède - M.A Fétis

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Eglise Notre Dame de Bussac, mairie, passage des montgolfières « envol » à Port Bertheau, la grave du château, aire de jeux du jardin des éperches, étang de pêche

Au dos : Ecole Gustave Courbet, foyer rural, le château, vue sur Port Bertheau, gare du Pontreau, la grave du château

- Page 2 A retenir...
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseils municipaux : 18/02 et 25/05,
- Page 5 Conseils municipaux : 09/06, 23/06, 10/07, 15/07
- Page 6 Conseil municipal : 07/09
- Page 7 Etat civil
- Page 8 Vie paroissiale
- Page 9 Infos municipales
- Page 15 Infos CDA

Informations locales

- Page 16 Ca s'est passé à Bussac
- Page 18 Un Bussacais à l'honneur
- Page 19 CCAS
- Page 21 Le point sur les travaux
- Page 26 Bibliothèque
- Page 27 Nouvelles de l'école
- Page 29 Accueil Périscolaire

Vie associative

- Page 31 Foyer rural:Le mot de la Présidente
- Page 32 Activités des sections
- Page 33 L'abeille saintongeaise
- Page 34 MAM et assistantes maternelles

- Page 35 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

www.bussac-sur-charente.fr

E mail: mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture au public Le lundi 09h00 à 12h00

Du mardi au vendredi 13h30 à 17h30

A RETENIR...

Exceptionnellement, pas de date d'évènement à venir dans cette édition.

En raison des conditions sanitaires, les manifestations prévues sont annulées ou reportées à une date ultérieure.

Merci de votre compréhension.

Depuis quelques mois à Bussac :

Salon de coiffure Del'Coif

Delphine Grolaud - coiffeuse/barbier
9, chemin de la Favaudière

05 46 91 70 71

Femmes-hommes-enfants

Mardi-mercredi-jeudi : 9h-12h /14h-19h
Vendredi : 9h-18h - Samedi : 8h-15h30
Sur rdv à domicile les mardis et mercredis

Présence d'une esthéticienne en fin de semaine

Onglerie, soins corps et visage, épilation etc..
« By Adel » - 06 64 49 83 53

HORAIRES D'OUVERTURE VIVAL

Aline et Paul vous accueillent :

du lundi au vendredi
de 7h30 à 13h et de 15h30 à
19h30

le samedi de 7h30 à 13h

A RETENIR...

Consultez toutes les infos et les actualités de la commune sur le site internet :

www.bussac-sur-charente.fr

Pour être destinataire des informations municipales, transmettez votre adresse e-mail au secrétariat :

mairie@bussac-sur-charente.fr

Retrouvez à cette adresse toutes les informations sur le COVID-19

- les données sur la maladie ;
- les conséquences sur votre santé et votre vie quotidienne ;
- les bonnes pratiques ;
- les mesures gouvernementales prises pour vous aider ;
- les modalités de déconfinement.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Appel aux nouveaux Bussacais

Nous engageons les nouveaux Bussacais arrivés depuis 2019 à se faire connaître en mairie afin de pouvoir les inviter à une réunion de présentation de la commune, des élus et des différentes associations.

En raison des conditions sanitaires, la réunion prévue initialement pour septembre, est reportée à une date ultérieure dès que la situation se sera améliorée

PLACE DES CHAUMES

Le mercredi soir

A & B THAI FOOD

06 29 43 17 55

Suivez notre actualité sur FACEBOOK ABTHAIFOOD

Le jeudi de 17h00 à 21h

TITIPIZZPIZZA AU FEU DE BOIS

www.titipizz.fr

programme à retirer au camion
Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

EDITORIAL

Madame, Monsieur,

La rentrée 2020 symbolise le double défi imposé à notre pays: la volonté de reprendre une vie normale et la nécessité impérieuse de faire preuve de prudence en étant attentif aux plus fragiles, mais plus généralement les uns aux autres.

Le calendrier électoral a fait coïncider le pic de cette grave crise sanitaire avec le renouvellement des conseils municipaux.

Notre commune a eu la chance de vivre une transition sereine entre l'équipe sortante et la nouvelle équipe. La continuité de l'action communale avait été préparée et anticipée par l'équipe précédente conduite par Christophe Dourthe que je tiens à remercier une nouvelle fois pour l'action qu'il a menée tout au long de ses mandats au service de notre commune. Nous avons travaillé de concert jusqu'à l'installation officielle du nouveau conseil municipal le 25 mai dernier.

Depuis cette date, notre équipe s'est mise au travail en prenant la mesure des responsabilités qui sont les nôtres.

Les choix effectués lors du vote du budget traduisent notre volonté de tenir compte de la situation économique et sanitaire que nous vivons :

en n'augmentant pas le taux de la taxe foncière, seul impôt sur lequel la commune a encore la main depuis la réforme de la taxe d'habitation.

en facilitant l'accès à la culture et au sport, en votant la gratuité de l'accès à la bibliothèque et aux courts de tennis,

en soutenant l'économie locale en aménageant la zone artisanale de la Favaudière,

en enrichissant les structures communales avec la rénovation du local foot, le développement de l'aire de jeux à destination des plus jeunes et la création de toilettes extérieures adaptées.

Les activités du foyer rural reprennent et s'adaptent à la situation grâce au travail d'organisation de sa présidente, des bénévoles qui l'entourent et en partenariat avec les élus de la commune.

Malheureusement les moments festifs que nous souhaiterions partager ne pourront être organisés jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, nous devons nous projeter vers l'avenir.

J'ai le plaisir de vous proposer la lecture de la 134^{ème} édition de notre journal municipal témoin de l'activité de notre commune.

Le Maire
Jean-Luc Marchais

Le compte-rendu intégral de chaque conseil municipal est mis à disposition des administrés en version papier à la mairie, et en version dématérialisée sur le site Internet de la commune.

www.bussac-sur-charente.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1- Convention de mise à disposition d'une citerne souple incendie au village de "Chez Tessier"
- 2- Vente de parcelles sises "Chemin de la Favaudière"
- 3- Intégration des parcelles AC n°695 et AC n°696 dans le domaine privé communal
- 4- Inclusion de la parcelle AC n°694 dans le domaine public
- 5- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion
- 6- Visite médicale d'un agent : remboursement des frais
- 7- Motion relative au plan de réorganisation de l'administration fiscale et à la disparition de la trésorerie municipale de Saintes
- 8- Remboursement de frais engagés par l'Amicale Laïque de Saintes
- 9- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020
- 10- Demande de subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la création de cheminements doux sécurisés "Chemin de la Favaudière"
- 11- Questions diverses

REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

CONVOCATION A LA PREMIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUSSAC SUR CHARENTE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la première séance du Conseil Municipal qui aura lieu le Lundi 25 Mai 2020 à 20h45 dans la Salle Municipale.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A BUSSAC SUR CHARENTE, le 18 mai 2020

Christophe Dourthe

Maire de Bussac sur Charente

ORDRE DU JOUR :

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Élection du Maire
- 3- Lecture de la Charte de l'Élu Local
- 4- Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- 5- Élection des Adjoints au Maire
- 6- Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
- 7- Fixation des indemnités de fonction des élus municipaux

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1- Désignation des délégués et représentants dans les différentes structures intercommunales.
- 2- Détermination du nombre de membres du CCAS et désignation des membres.
- 3- Création des commissions communales et désignation des membres devant y siéger.
- 4- Création des commissions communales ouvertes et désignation des membres
- 5- Représentants au sein de la commission d'appel d'offres et jurys de concours
- 6- Représentants au sein de la commission de délégation de service public
- 7- Autorisation générale et permanente de poursuites accordées au comptable public
- 8- Legs Couprie
- 9- Dénomination d'une nouvelle voie
- 10- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1- Vote du taux des taxes 2020
- 2- Approbation du compte de gestion 2019
- 3- Vote du Compte Administratif 2019
- 4- Affectation des résultats 2019
- 5- Nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- 6- Convention commune de Bussac sur Charente/Comité des Œuvres Sociales
- 7- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1- Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.
- 2- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1- Vote du Budget 2020 de la Commune
- 2- Échange de parcelles "aux Guilloteaux"
- 3- Modification des tarifs de la Bibliothèque municipale
- 4- Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour des travaux sur voirie communale accidentogène
- 5- Participation à la protection sociale des agents
- 6- Questions diverses

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR :

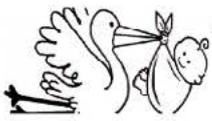
- 1- SDEER : Travaux neufs d'éclairage public et génie civil "Chemin de Grand Village"
- 2- SDEER : Complément éclairage public "Les Bacheliers"
- 3- Aménagement de l'aire de jeux au "Jardin des Éperches" : demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre de la revitalisation.
- 4- Enfouissement des réseaux de télécommunication : demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la tranche "Chemin du Grand Village".
- 5- Construction de toilettes adaptées et travaux sur le local foot : demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre de la politique sportive.
- 6- Admission en non-valeur – année 2016
- 7- Décision modificative investissement : opération 239 "Sanitaire PMR"
- 8- Décision modificative fonctionnement : ouverture de crédit
- 9- EAU 17 rapports annuels relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau potable 2019 et à l'assainissement collectif.
- 10- Examen du bilan et compte de résultat 2019 des logements locatifs sociaux (Lotissement les Grands Champs) fournis par la SEMIS.
- 11- Examen du bilan et compte de résultat 2019 des logements locatifs sociaux (ancien presbytère) fournis par la SEMIS.
- 12- Convention constitutive de groupement de commandes : mission de médecine préventive et professionnelle
- 13- Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- 14- Intégration d'une parcelle dans le domaine public sise "Impasse des Pièces de Montvolland"
- 15- Questions diverses

Installation du conseil non pas à la mairie mais dans la salle municipale, en présence du maire et de l'adjoint sortants, ainsi que de la secrétaire retraitée.

Tapage de coudes au passage de relais entre les deux maires...



État civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

Gaby AUTRET né le 10 septembre 2020, fils de Mathieu AUTRET et Stéphanie FORT



Mariages

Bussac-info présente ses sincères félicitations pour le mariage de :

Florian JOUIN et Malvina DENIS le 29 août 2020



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

Lucienne LEGRAND née TRUDELLE décédée le 10 janvier 2020

Réjane THOMAS née SARAZIN décédée le 26 janvier 2020

Bernard DAGRÉOU décédé le 10 février 2020

Madeleine RAUD née MARTIN décédée le 27 février 2020

Dominique BARITEAU décédé le 08 avril 2020

Yves BENON décédé le 22 avril 2020

Ghislaine SCHAEFFER née MARSAT décédée le 29 juin 2020

Alain BOULESTIER décédé le 14 juillet 2020

Harrys MARQUISAUD décédé le 27 juillet 2020

Alain Boulestier, dit Popeye, était né à Saintes le 9 mai 1951, a toujours vécu à Bussac, suivi sa scolarité dans la commune, et fait son apprentissage en chaudronnerie chez Guimard à Saintes. Après son service militaire en Allemagne, il a exercé toute sa carrière professionnelle chez Atlas à Saintes jusqu'à sa retraite en 2007 ; Alain était une personne simple, très conviviale, aimable, discrète, sincère et aimée de tous. Ses loisirs comme la chasse, la pétanque, la pêche, les champignons, laisseront des souvenirs à tous ses amis et voisins. Après une longue maladie, Alain nous a quittés le 14 juillet 2020 ; Ses derniers vœux ont été respectés : obsèques en toute intimité, pour reposer au jardin du souvenir de Bussac sur Charente. Par ces quelques mots, sa famille, ses amis, ses voisins lui disent au revoir.

Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

QUI ?

Tous les français filles-garçons de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

2 possibilités s'offrent à vous :

- **Par internet :**

1/ Créez votre compte sur www.service-public.fr

2/ Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune

3/ Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille

4/ allez dans la rubrique « papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national » ou dans la zone « rechercher », taper « recensement ».

5/ suivez les instructions

- **A la mairie de votre domicile :**

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



Vie Paroissiale

Pour illustrer cet article « Bussac-Info » de Septembre, le dernier de l'année 2020, nous avons choisi de partager, avec tous ses lecteurs, ce temps fort de notre année liturgique qu'est la Fête de l'Assomption. Notre église porte le nom de « Notre Dame de l'Assomption » et nous avons à cœur de célébrer, chaque été, « sa fête ». Cette année nous avons pu, le matin, assister à la messe du Jour, puis l'après-midi a été organisé une procession partant de l'église



jusqu'à la Charente, suivie d'une heure de prière. Un apéritif a réuni sous son ballet tous les participants. La météo ne nous a pas permis de profiter de notre traditionnel pique-nique. Dommage, ce sera pour ...2021 ! Nous remercions la municipalité pour sa présence, sa disponibilité et sa participation à l'embellissement des alentours de l'église. Vous trouverez, ci-dessous, les principales informations concernant notre paroisse

PRESBYTERE : accueil de 10h à 12h et de 15h à 18h :05 46 92 07 21

Le Père SALIN, Prêtre en charge de la paroisse : 06 07 14 05 21

CATECHISME : s'inscrire auprès de Mme Drieu La Rochelle au 05 46 92 24 52 ou au j.dlr1@orange.fr

EVEIL A LA FOI : l'équipe d'animation est toujours heureuse d'accueillir les enfants (de 3 à 7 ans) et parents pour un temps d'éveil à la foi sur le thème : « Dans tes bras, Seigneur ! ». Contact : Anne-Sophie JOUAULT 06 58 19 52 28. Les rencontres auront lieu de 10h30 à 11h30 les :

- à l'Abbaye aux Dames : 10 octobre 2020 ; 30 janvier et 1er ou 29 mai 2021

- à la Maison Diocésaine : 12 décembre 2020 et à la Cathédrale Saint Pierre : 13 mars 2021

TABLES OUVERTES PAROISSIALES-TOP :

Salle de la Récluse à Saintes : Repas le 10 octobre à 12h. Café dessert le 14 novembre à 14h.

Salle Françoise de Foix Abbaye aux Dames : Repas le 6 décembre à 12h.

Salle de la Récluse à Saintes : Repas les 13 février, 24 avril, 26 juin 2021 à 12h. Café dessert les 9 janvier, 20 mars, 29 mai 2021 à 14h.

SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES (SEM) : Secrétariat du presbytère : 05 46 92 07 21 ou J.Cazaunau 06 33 12 06 00 ou Céline Le Guilloux (aumônerie de l'hôpital) : 05 46 95 14 35

HORAIRES ET LIEUX DES CELEBRATIONS :

Abbaye aux Dames : tous les dimanches à 10h30 (sauf exception) ; Lundi 2 novembre : messe des défunts ; Jeudi 24 décembre : Veillée de Noël ; Vendredi 25 décembre : Jour de Noël

Bussac : 21 novembre et 19 décembre ; **Chaniers** : 3, 17 et 31 et octobre ; 14 novembre ; 5 et 24 décembre , veillée de NOEL ; **Fontcouverte** : 10 octobre et 12 décembre ; **La Chapelle des Pots** : 7 novembre ; **Saint-Vaize** : 24 octobre, 28 novembre, et 26 décembre

D'une façon générale, les horaires et lieux des messes sont affichés chaque semaine à l'extérieur de nos églises. Nous vous invitons à les consulter.

CONFESSIONS : se renseigner au presbytère :05 46 92 07 21

Nous vous donnons rendez-vous pour le Bussac-Info de Janvier et vous souhaitons une fin de saison aussi bonne que possible dans le contexte sanitaire actuel. Que le masque et les gestes barrières nous protègent tous, pour que nous vivions autant que possible une fin d'année 2020 pleine d'espoir en un avenir meilleur. JC

Infos municipales

Elections municipales

Les élections municipales du 15 mars 2020 se sont tenues dans un contexte très particulier à la veille du confinement.

Malgré cela, la participation a quasiment atteint 50% des inscrits, exprimant ainsi un vote de soutien à la seule liste candidate.

Les 15 membres du conseil municipal ainsi que leurs deux remplaçants ont été installés le lundi 25 mai, la date ayant été repoussée en raison de la crise sanitaire.

L'équipe municipale se compose de 3 adjoints, Françoise Durand, Alain Destreguil et Josiane Briand, d'une conseillère déléguée, Laurence Besson, de 10 conseillers municipaux et de 2 conseillers municipaux suppléants, déterminés à apporter leurs compétences et leur engagement au service de la commune et de ses habitants.

Cette élection marque un tournant dans la vie municipale de notre commune puisque Christophe Dourthe avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

Elu communal depuis 1995 et maire depuis 2001, son action au service de notre commune aura été particulièrement efficace et a transformé Bussac en profondeur en permettant à ses habitants de bénéficier d'équipements modernes.

D'autres élus ont décidé de passer le relais.

C'est le cas de Bernard Couteau, maire-adjoint sortant, qui a œuvré sans relâche pour sa commune depuis 1989, et dont l'action mérite aussi d'être saluée.

Nous remercions également les conseillers sortants.

Depuis le 25 mai, date de l'installation de la nouvelle équipe, tous les conseils municipaux ont lieu dans la salle municipale, dans le respect des gestes barrières.

Les commissions communales :

Aménagement et développement durable : Responsable : Jean-Luc Marchais. Membres : Alain Destreguil, Laurent Ravet, Didier Fénéant, Josiane Briand, Françoise Durand, Olivier Douhaud.	Cimetière : Responsable : Laurence Besson. Membres : Josiane Briand, Marie Aline Fétis, Anicée Mesplède, Laurent Ravet.
Voirie : Responsable : Alain Destreguil. Membres : Yann Pouvreau, Laurent Ravet, Régis Planet, Christophe Gaudin, Véronique Monget, Émilie Morineau.	Communication : Responsable : Françoise Durand. Membres : Jean-Luc Marchais, Laurence Besson, Marie Aline Fétis, Gaëlle Pommé-Cassierou, Anicée Mesplède.
Solidarité et citoyenneté : Responsable : Françoise Durand. Membres : Laurence Besson, Alain Destreguil, Anicée Mesplède, Gaëlle Pommé-Cassierou, Marie Aline Fétis.	Bâtiments, travaux et maintenance du matériel : Responsable : Alain Destreguil. Membres : Josiane Briand, Yann Pouvreau, Laurent Ravet, Régis Planet, Véronique Monget.
Espace verts et fleurissement : Responsable : Josiane Briand. Membres : Laurent Ravet, Didier Fénéant, Laurence Besson, Olivier Douhaud.	Sécurité et accessibilité : Responsable : Alain Destreguil. Membres : Didier Fénéant, Gaëlle Pommé-Cassierou, Yann Pouvreau, Véronique Monget.
Centre Communal d'Action Sociale : Responsable : Françoise Durand Membres élus : Véronique Monget, Alain Destreguil, Josiane Briand, Thierry Thibaudeau Membres non élus : Danièle Pubert, Joëlle Oble, Josette Cazaunau, Huguette Havard	Vie culturelle, associative et bibliothèque : Responsable : Josiane Briand. Membres : Alain Destreguil, Laurence Besson, Olivier Douhaud.

L'équipe municipale



Jean-Luc MARCHAIS
Maire



Françoise DURAND
1^{er} Adjoint



Alain DESTREGUIL
2^{ème} Adjoint



Josiane BRIAND
3^{ème} Adjoint



Laurence BESSON
Conseillère déléguée



Christophe GAUDIN
Conseiller



Thierry THIBAudeau
Conseiller



Marie Aline FETIS
Conseillère



Yann POUVREAU
Conseiller



Véronique MONGET
Conseillère



Laurent RAVET
Conseiller



Gaëlle POMMÉ-CASSIEROU
Conseillère



Régis PLANET
Conseiller



Anicée MESPLEDE
Conseillère



Didier FENEANT
Conseiller



Emilie MORINAUD
Conseillère suppléante



Olivier DOUHAUD
Conseiller suppléant



Les nouveaux élus et les employés communaux font connaissance au bord de l'étang.

Des évènements annulés ou reportés...

La crise sanitaire oblige à revoir tous les évènements recevant du public sous l'angle des mesures barrières à mettre en œuvre.

Les protocoles sanitaires fournis par l'ARS et la préfecture sont particulièrement contraignants, et doivent être respectés.

Certaines manifestations prévues par la municipalité ont été soit annulées, soit reportées.

C'est le cas, en premier lieu, du repas des aînés programmé traditionnellement le 11 novembre. L'accueil d'une centaine de personnes pour un déjeuner et un après-midi dansant n'est matériellement pas possible dans le contexte actuel.

Les élus et les membres du CCAS en sont sincèrement désolés.

L'automne était également la période retenue pour l'organisation du premier café citoyen proposé par la nouvelle équipe municipale.

Ce moment avait pour objectif de présenter l'actualité des projets communaux et d'échanger sur les sujets de préoccupation des habitants.

La fête de l'été, annulée en juin pour les mêmes raisons devait être reprogrammée en septembre. La commission culturelle avait préparé un programme qui s'articulait autour d'un forum des sections du foyer rural et des associations de la commune.

L'inauguration du parcours d'orientation était également prévue. Cette journée devait se clôturer par un spectacle de la compagnie Coyote minute.

Gageons que ce ne soit que partie remise.

Pour sa part, le foyer rural, en partenariat avec la municipalité a fait redémarrer les activités de certaines de ses sections lorsque les conditions sanitaires étaient réunies.

Ainsi, la salle municipale reçoit désormais la gym le mardi, la danse le mercredi et le qi gong le jeudi.

Les élections sénatoriales du 27 septembre.

Les conseillers municipaux ont désigné le 10 juillet dernier les grands électeurs qui seront habilités à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre.

3 titulaires : Jean-Luc Marchais, Françoise Durand et Alain Destreguil

3 suppléants : Laurence Besson, Josiane Briand et Didier Fénéant

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs.

Le Sénat est le représentant des collectivités de métropole et d'outre-mer, et des Français établis hors de France.

Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Dans la circonscription de Charente-Maritime 3 sénateurs seront élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

Les candidats sont venus échanger avec les élus bussacais désignés pour cette élection .

Dégradation, vitesse, déchets : des dossiers qui mobilisent les élus de l'ensemble des communes de France. Bussac sur Charente n'est pas épargnée. La frontière entre incivilités et délits est parfois mince...

Dégradations: Dans la nuit du 13 au 14 juillet dernier, quelques individus s'en sont pris aux bâtiments communaux.

Après avoir fracturé une porte et récupéré un trousseau de clés, ils se sont introduits dans les locaux scolaires, jusque dans la réserve où ils ont déversé sur le sol et les murs tout ce qui s'y trouvait.



Ils sont ensuite entrés dans la salle des associations dans laquelle ils ont maculé le sol et les murs de farine et d'œufs. Au passage, ils ont dérobé un extincteur et un escabeau.

Pour terminer, c'est la salle municipale qui a été visée avec des rouleaux de papier toilette enflammés puis jetés à l'intérieur par un vasistas. On imagine les conséquences si ces rouleaux ne s'étaient pas éteints.

Et pour finir, en quittant les lieux, ces individus ont installé les barrières de sécurité qui se trouvaient à proximité de l'école en travers de la chaussée. Là encore les conséquences auraient pu être tragiques si un deux roues ou un autre véhicule les avait percutées.

Ces actes délictueux faisaient suite à une série de dégradations qui avaient été constatées depuis plusieurs semaines sur notre commune : vitres des abris bus brisées, locaux de la pétanque fracturés, jardin des Eperches dégradé.

Bien entendu, une plainte a été déposée à la Gendarmerie, une enquête est en cours. Des auditions ont été effectuées, des pistes sérieuses sont explorées et devraient aboutir à identifier les auteurs de ces faits.

Vitesse: Dans un autre registre, les problèmes liés à la vitesse des véhicules sur la route départementale, mais également dans les différents villages de la commune restent importants.



Les services du département travaillent à un nouvel aménagement pour remplacer et déplacer l'écluse située en direction de Saint-Vaize.



La commission voirie s'est réunie en début d'été pour réfléchir aux problèmes de vitesse ressentis au village des Guilloteaux, des Judets et des Deaux. Les propositions validées par le Syndicat de la voirie seront mises en œuvre prochainement.



Dans les villages cités, éloignés des grands axes de circulation, la majorité des usagers de ces voies sont des personnes qui résident à proximité.

Les élus sont régulièrement sollicités par les riverains qui demandent la réalisation d'aménagements de sécurité ou de ralentisseurs. Sans un appel à la responsabilité de chacun et une prise de conscience collective, ils n'auront aucun effet.

Déchets: Les citoyens que nous sommes ne peuvent tolérer que les abords des points d'apport destinés à la collecte du verre et du papier, ou que les chemins et les bois de notre commune servent de dépôts sauvages de déchets.

Chacun doit avoir à l'esprit que le nettoyage et l'évacuation de ces déchets mobilisent des agents de la commune ou de la CDA. La prise en charge des coûts générés revient à la collectivité, c'est à dire à chacun d'entre nous via nos impôts.

Trouver une machine à laver dans un chemin, comme cela a été le cas au début du mois de septembre est inacceptable. Pour rappel, nous disposons d'une déchetterie à proximité.

L'ensemble de ces actes répréhensibles fait systématiquement l'objet de signalements aux services compétents et des enquêtes sont diligentées. Les peines encourues sont très lourdes.



Animaux de compagnie : Nous avons eu à déplorer ces derniers mois des blessures graves survenues à des chats de la commune. Selon toute vraisemblance, ces derniers se seraient pris dans des collets.

Pour information, **l'utilisation de ce genre de piège est formellement interdite.**

D'autres part, la divagation de chiens est signalée dans divers secteurs de la commune, avec les désagréments et les risques qui les accompagnent. La promenade de ces animaux ne peut se faire qu'en laisse.



Les courts de tennis ouverts à tous gratuitement

Jusqu'ici réservés aux membres du foyer rural municipal, mais peu fréquentés, les courts de tennis sont désormais ouverts à tous gratuitement. Les employés communaux ont procédé à leur nettoyage et aux réparations des grillages. Il reste un filet à changer. Il est possible de jouer sans réservation. En fonction de l'affluence qui sera constatée, un système de réservation pourra être mis en place. Nous faisons confiance au civisme de chacun pour le partage et le respect de ces équipements. Il nous semble important de mettre ces installations communales au service du plus grand nombre pour une pratique sportive ou de loisir.



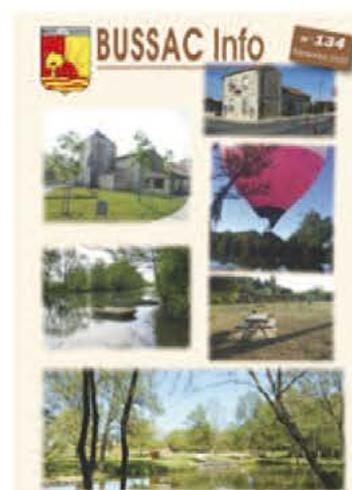
Toujours à la recherche d'un médecin pour Bussac...

La maison médicale de Bussac sur Charente regroupe 7 professionnels de santé dont 2 médecins généralistes.

Depuis plusieurs mois, elle recherche un médecin généraliste en vue d'une transmission.

La municipalité s'est associée à la maison médicale dans la réalisation d'une vidéo de promotion qui doit être visualisée par les médecins en recherche de poste.

Vous pouvez découvrir la vidéo de présentation de l'équipe médicale sur internet à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=46b1lo2Pn2M> ou en flashant ce code barre



Le journal municipal « Bussac-Info »

Nous vous rappelons que tous les "Bussac Info" sont consultables sur le site internet de la commune à cette adresse:

<https://bussac-sur-charente.fr/mairie/journal-municipal/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir la version « papier » du journal dans votre boîte aux lettres, nous vous invitons à le signaler en mairie. Nous diminuerons ainsi le nombre des impressions à réaliser.

En nous communiquant votre adresse mail, vous serez avisé à chaque nouvelle mise en ligne d'actualités et d'intégration d'un nouveau journal.

Par ailleurs, nous vous rappelons également que si vous souhaitez toujours le recevoir en version papier, mais que vous ne souhaitez pas le conserver, nous vous serions reconnaissants de ne pas le mettre au tri sélectif, mais de bien vouloir le déposer en mairie.

Info hélico

Dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte d'ENEDIS, un hélicoptère de la société GIRAGRI 17 survolera le territoire de la commune à très basse altitude pendant la période du **24 Août 2020 au 9 Octobre 2020**, cette date pouvant être modifiée en fonction des conditions météorologiques.



Caractéristiques des hélicoptères utilisés : BELL 206B Jet Ranger de couleur verte,

Immatriculations : F-HCRI ou F-HCRH

INFOS CDA...

Communauté d'Agglomération de Saintes (CDA)

Les instances de la communauté d'agglomération de Saintes ont été renouvelées suite aux élections municipales et à la désignation de nouveaux conseillers communautaires.

Le conseil communautaire d'installation a eu lieu le 16 juillet à Saintes.

Une modification des statuts de la CDA a réduit le nombre de ces conseillers à 64.

Le bureau se compose d'un président, Bruno Drapron, maire de Saintes, de 13 vice-présidents et de 4 conseillers délégués.

Notre maire, Jean-Luc Marchais, a été élu vice-président en charge de l'urbanisme et du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



Quelles sont les compétences de la CDA ?

Quels sont les représentants de la commune dans les différentes commissions ?

Conseillers communautaires :

Titulaire : Jean-Luc Marchais (Vice-président en charge de l'urbanisme et du PLUI)

Suppléante : Françoise Durand

Membres du conseil municipal participant aux différentes commissions

Commissions	Titulaire	Suppléant
Urbanisme, habitat et transition énergétique	RAVET Laurent	DESTREGUIL Alain
Transports et mobilité	BESSON Laurence	DESTREGUIL Alain
Education, petite enfance, enfance, et jeunesse	DURAND Françoise	BRIAND Josiane
Développement économique, économie circulaire, ESS, attractivité du territoire et NTIC	MARCHAIS Jean-Luc	DURAND Françoise
Finances, ressources humaines, administration générale et équipements communautaires	DURAND Françoise	MARCHAIS Jean-Luc
Solidarité, santé et politique de la ville	DESTREGUIL Alain	DURAND Françoise
Eau et assainissement, GEMAPI, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie	BRIAND Josiane	FENEANT Didier
Aménagement et attractivité du territoire, tourisme	BESSON Laurence	DESTREGUIL Alain

Ça s'est passé à Bussac...

COVID-19 : POINT LOCAL

Distribution de masques

Le samedi 16 mai de 9 à 17h et le mercredi 3 juin de 17 à 20h, les élus ont distribué gratuitement des masques réutilisables. Sous forme de drive, ou à pied, les bussacais nés jusqu'en 2010 inclus ont ainsi pu recevoir au total 4 masques (2 achetés par la commune et 2 fournis par le conseil départemental).

Un dépôt de masques dans les boîtes aux lettres a été organisé pour les personnes de plus de 75 ans pour leur éviter tout déplacement et contact.

Des sacs jaunes étaient à disposition à cette occasion ou joints aux masques livrés.



Accueil du public à la mairie

Le secrétariat reçoit le public dans le respect des gestes barrières : port du masque obligatoire, gel hydro alcoolique dès l'entrée dans la mairie, une seule personne avec la secrétaire d'accueil et une seule personne dans la salle d'attente.

La bibliothèque s'est adaptée

La liste de tous les livres a été intégré au site internet de la mairie et un système de réservation mis en place depuis le 15 mai. (voir détails dans la page consacrée à la bibliothèque)

La vigilance de chacun pour la protection de tous

Extrait du Communiqué de presse du Préfet du 14 /08/2020 :

« Le décret du 30 juillet 2020 donne compétence au préfet pour imposer le port du masque dans des lieux publics si les circonstances locales le justifient pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19. Ainsi, en concertation étroite avec les collectivités concernées, Nicolas BASSELIER a pris ce jour plusieurs arrêtés préfectoraux imposant le port du masque dans certains espaces publics (rues piétonnes, marchés, zones commerciales, etc.) à Saintes, Saint-Georges d'Oléron et dans les dix communes de l'Île de Ré.

Le préfet de la Charente-Maritime a donné instruction à la police et à la gendarmerie de renforcer les contrôles, en lien avec les polices municipales, dans tous les lieux présentant un risque de contamination élevé, avec un accent particulier dans les lieux tels que les bars, cafés et restaurants. Tout manquement aux décrets en vigueur et aux arrêtés préfectoraux imposant le port du masque peut être sanctionné d'une contravention de 4ème classe (135 euros) et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une d'amende de 5ème classe (1 500 euros).

Dans ce contexte préoccupant, le préfet en appelle à l'esprit de responsabilité et de solidarité de tous.

N'oublions pas que les risques pris par certains de nos concitoyens mettent en danger les plus vulnérables d'entre nous ».

Les bons gestes

Pour des raisons sanitaires, les mouchoirs en papier, masques et gants usagés seront jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac, soigneusement fermé et conservé 24h sera ensuite placé dans la poubelle pour ordures ménagères. Ils ne doivent pas être jetés avec les déchets recyclables dans les poches jaunes.



Cérémonie du 8 mai 2020 :



Cette année, soixante quinzième anniversaire de commémoration de la victoire du 8 mai 1945, la cérémonie a été organisée en « comité restreint » conformément aux directives du gouvernement.

Le Maire, accompagné des adjoints de la municipalité, a déposé une gerbe au monument aux Morts de la commune.

Puis, il a procédé à l'appel des morts de Bussac, et ensuite fait observer une minute de silence en l'honneur des victimes de toutes les guerres et attentats plus récents, et en hommage aux déportés, orphelins et veuves de guerre.

Il a rappelé aussi l'engagement des armées en opérations extérieures et dans le cadre de l'opération

« résilience » pour aider la population dans la lutte contre la pandémie.

Le Maire a lu le message du Président de la République pour clôturer cet hommage.



Pique-nique « chez Les Deaux » : 18^{ème} édition

C'était il y a 18 ans ! Devançant la désormais populaire « fête des voisins », le village des Deaux organisait son premier pique-nique. Et ainsi chaque année, avant que ne sonne l'heure de la rentrée, les familles se retrouvent.

L'édition 2020 était un peu particulière, la Covid avait freiné l'enthousiasme de certains, mais ce dimanche 30 août, il y avait les fidèles, ceux dont c'était la première apparition, ceux qui viennent en pointillé... au final, 21 participants représentant une dizaine de familles.

S'il y a une chose que le satané virus n'avait pas entamé, c'était bien la joie de se retrouver.

Le nouveau maire, Jean-Luc Marchais, était venu partager le traditionnel « punch de l'amitié » pour le plus grand plaisir de tous. Un buffet gargantuesque riche en couleurs et en saveurs mettait légumes et fruits du jardin à l'honneur, en version salée et sucrée, dégustés parfois dans un joyeux désordre. Recettes testées pendant le confinement ou issues des carnets secrets de la grand-mère, on croyait avoir tout vu, c'était sans compter sur de nouveaux talents culinaires.

Une journée riche en gourmandises et en éclats de rire, voilà de quoi faire le plein de tonus pour affronter l'automne !

Sylviane Guérif



Une Bussacaise à l'honneur...

Depuis le 11 mai dernier, Bussac a le plaisir d'accueillir un nouveau salon de coiffure « DEL'COIF », située 9 chemin de la Favaudière, la nouvelle voie derrière la mairie, qui débouche sur la départementale après le garage.

Delphine GROLAUD, coiffeuse et barbier, exerçait depuis 12 ans à Taillebourg et son bail arrivant à terme, elle a choisi de faire construire son salon à Bussac avec une maison attenante, et elle est loin de regretter son choix.



Le salon est ouvert du mardi au samedi et propose également des rendez-vous à domicile.

Delphine a 2 enfants et lorsqu'on la voit, on est loin de s'imaginer qu'elle a même le statut de jeune mamie car 2 petits enfants la comblent de joie.

A Bussac, elle est loin d'être en terre inconnue car c'est une « nouvelle-ancienne » bussacaise. Ses parents habitaient route du Val de Charente et elle a fait toute sa scolarité à l'école primaire de notre commune.

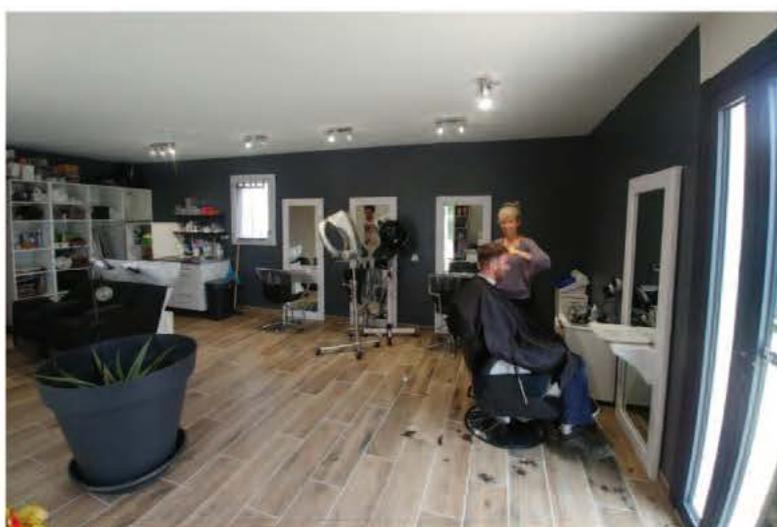
Diplômée en 1993, elle a travaillé dans plusieurs salons Saintais avant de s'installer à Taillebourg. Sa clientèle l'a suivie à Bussac et ses anciens clients bussacais sont très heureux qu'elle ait choisi notre commune pour continuer son activité professionnelle. Elle reçoit ses clients dans un salon flambant neuf et très accueillant, avec un petit « plus » : les fauteuils des bacs à shampoing sont massants !

La clientèle doit apprécier cet environnement convivial, les qualités professionnelles et la gentillesse de Delphine, car le nombre de ses clients augmente régulièrement, le bouche à oreille produisant son effet.

Delphine complète son offre de coiffure et barbier par la présence d'une esthéticienne diplômée présente 1 fois par semaine, chaque vendredi de 10h à 16h (également sur rdv à domicile).

La coiffure n'est pas sa seule passion, car Delphine est une sportive qui pratique le VTT, mais qui aime par dessus tout la Salsa qu'elle pratique de façon très régulière depuis 5 ans . Presque tous les week-ends, elle se déplace dans la région pour pratiquer cette danse avec son ami.

Nous lui souhaitons de pouvoir continuer encore longtemps cette vie bien équilibrée entre travail et plaisir pour la satisfaction de tous.



CCAS ...

**Les assistantes sociales n'assurent plus de permanence à Bussac.
Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous dans les locaux du Conseil Départemental rue
de l'Alma à Saintes.
Pour prendre rendez-vous : 05 46 92 38 38**

Le repas des aînés reporté

Cette année, en raison de la crise sanitaire actuelle et de la population vulnérable concernée, nous avons décidé avec regret de ne pas organiser la journée offerte aux Bussacais de plus de 65 ans, chaque 11 novembre.

En effet, les mesures de distanciation et d'hygiène nous paraissent impossibles à respecter sans faire courir de risques aux uns et aux autres dans un événement comme un repas dansant.

Dès que cela sera à nouveau possible, nous vous proposerons une autre date.

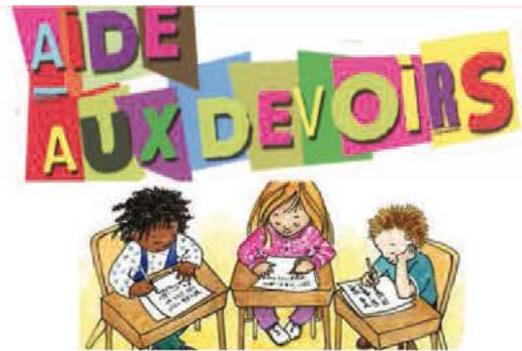
Espérons que nous puissions à nouveau nous retrouver très vite en pleine forme autour d'un bon repas, pour venir profiter de ce moment convivial.

Aide aux devoirs

En ce qui concerne l'aide que nous proposons d'apporter aux jeunes collégiens bussacais, nous avons décidé de travailler à son organisation, quitte à annuler les séances si la situation l'exigeait.

Par conséquent, des courriers vont parvenir aux familles concernées afin qu'elles se manifestent en mairie si elles sont intéressées par un encadrement pour une aide aux devoirs de leurs enfants, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Le nombre d'enfants n'excèdera pas 5 par séance. Celle-ci sera encadrée par une Bussacaise actuellement en classe de Terminale.

Les séances démarreront comme d'habitude après les vacances de la Toussaint.



Services à domicile, des solutions pour vous permettre de rester chez vous



Si vous avez des difficultés à effectuer vos tâches quotidiennes, n'hésitez pas à avoir recours au portage de repas à domicile et/ou à des heures d'aide ménagère.

Si vous vivez seul(e) il est également conseillé de recourir à une téléassistance (sous forme de bracelet ou collier) qui peut vous permettre de prévenir famille, voisins ou amis si vous tombez ou si vous vous sentez mal.



Pour tout renseignement sur ces services et pour vous aider à y recourir, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

Remboursement carte bus RPI Bussac/St Vaize

Nous vous rappelons que nous remboursons la carte de bus à toutes les familles ayant des enfants qui utilisent les services du bus entre St Vaize et Bussac. Une simple demande avec justificatif de paiement est à déposer en mairie pour être remboursé.





Subventions voyages scolaires

Nous vous rappelons que le CCAS peut participer au montant demandé aux familles, avec une participation variant selon les ressources.

Cette aide peut intervenir quelque soit le voyage concerné et quelque soit la classe de l'enfant (élémentaire, collège ou lycée..).

Adressez votre demande en mairie avec les documents justificatifs concernant le voyage, ainsi que votre avis d'imposition et/ou vos ressources.

Aides financières

En ces temps qui peuvent être difficiles pour certains d'entre nous, le CCAS peut vous aider, à titre exceptionnel, à supporter certaines dépenses imprévues.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie en vous munissant de vos revenus et de vos charges, afin que le CCAS puisse étudier votre situation.

Mutuelle communale

Depuis l'an dernier le CCAS propose aux Bussacais l'accès à une mutuelle communale de groupe avec comme partenaire Mutualia Alliance Santé, une mutuelle de proximité située à Saintes.

Une offre de complémentaire santé vous est proposée **quelque soit votre âge, sans condition de ressources, sans questionnaire de santé, et sans délai d'attente.**

Compte tenu du coût actuel de la mutuelle dans un budget familial, les élus ont souhaité, avec ce projet solidaire, offrir à leurs administrés la possibilité de bénéficier d'une garantie santé optimale à tarifs négociés avec 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le conseiller Mutualia :

- Lors de ses permanences en mairie, chaque 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h
- Pour un rendez-vous à domicile : s'adresser à Alexandre Yacoub au 06.23.42.46.55,

N'hésitez pas à vous informer, obtenir un devis, et à comparer avec votre mutuelle actuelle.

Le détail des garanties et des tarifs figurent sur le site internet de la commune, dans la rubrique *Infos pratiques/mutuelle communale*

Complémentaire santé & prévoyance
Pour les particuliers, professionnels & entreprises, collectivités & associations



Entre nous, c'est humain

Expert de la Mutuelle des Territoires



- ✓ Une offre pour les administrés
- ✓ Esprit mutualiste
- ✓ Volonté d'un système de santé solidaire
- ✓ Pas de recherche de profit

Permanences :
DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE
chaque 2^{ème} lundi du mois
Mairie de Bussac-sur-Charente

Tél. 05 46 90 07 07
www.mutualia.fr

Le point sur les travaux

RD 114 : Aménagement de sécurité dans la traversée de la commune

Des aménagements de sécurité ont été mis en place en 2018 aux entrées et sorties du centre bourg pour ralentir la vitesse des véhicules.

Après plusieurs mois d'utilisation, il s'avère que ces dispositifs remplissent globalement leur objectif. Ils permettent de plus aux automobilistes de percevoir qu'ils entrent dans une zone de vitesse plus réduite.

Cependant, afin d'améliorer la sécurité, la municipalité a demandé aux services du Département de réétudier l'aménagement situé en direction de Saint Vaize.

En effet, sa position est trop proche des habitations et perturbe les entrées et les sorties de celles-ci.

Un nouveau projet est à l'étude, il prendra également en compte la position de la nouvelle voie de la Favaudière.

Aménagement du chemin de la Favaudière

Avec un peu d'avance sur le calendrier fixé, les travaux d'aménagement du chemin de la Favaudière se sont déroulés durant l'été.

La commune a confié la maîtrise d'œuvre au Syndicat de la voirie.

C'est l'entreprise Eiffage qui a réalisé les travaux.

La concertation avec les riverains de ce secteur et en particulier les artisans a permis de retenir des solutions techniques adaptées. Ainsi, le choix d'une voie non rectiligne et de faible largeur doit permettre de répondre à un double objectif : garder le caractère champêtre de ce secteur et inciter les utilisateurs à modérer la vitesse de circulation.

Cette voie située à proximité de l'école et des équipements communaux a également été aménagée pour des circulations douces pour les piétons et les cyclistes.

Cet aménagement d'un montant de 150 000 euros est financé par la commune et par des subventions de l'Etat et du Département de la Charente Maritime.

L'ensemble de ces travaux va contribuer à la sécurisation et à l'embellissement de ce secteur.



Assainissement

Depuis avril 2019, l'ensemble du réseau d'assainissement collectif mis en place sur la commune est en service.

Le syndicat Eau 17 a réalisé une analyse chiffrée des installations.

Sur les 686 habitations recensées sur notre commune, 364 sont desservies par l'assainissement collectif.

Cela représente 639 habitants, sur les 1266 que compte la commune, soit la moitié.

Dans le même temps, un diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement individuel a été mené par le syndicat Eau 17.

Une évaluation de cette campagne de contrôles a été effectuée et sera communiquée aux élus.

Eau potable

La programmation des travaux visant à remplacer la canalisation qui passe sous la RD 114 et à renforcer le réseau depuis le château d'eau de Saint-Vaize jusqu'à l'angle du chemin du Paviot a été actée. Les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année.



Comme chaque année, le Syndicat des eaux communique les rapports annuels relatifs au prix et à la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif.

Ces informations pour l'année 2019 sont téléchargeables sur le site d'Eau 17 : www.eau17.fr à la rubrique « documentation ».

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux au village des Judets sont désormais terminés.

Il aura fallu surmonter un nombre d'écueils importants, en particulier liés à la prise en compte des connexions à la fibre, pour enfin aboutir.

Les derniers supports ont été déposés, ainsi qu'au village des Mailleaux.

Une nouvelle tranche devrait être lancée avant la fin de l'année. Elle concernera le Grand village.



Elagage

Une campagne d'élagage a été menée en septembre pour réduire l'emprise des haies sur les voies communales.

Dans certains secteurs ces travaux étaient devenus incontournables tant la végétation avait prospéré.

Les branches ont été récupérées et broyées par les employés communaux.



Entretien de la voirie

Le programme d'entretien de la voirie a été réalisé du printemps à la fin de l'été.

Les employés communaux ont mis en œuvre 25 tonnes d'enrobé à froid.

Les conditions météorologiques n'avaient pas permis d'effectuer le programme de point à temps automatique à l'automne dernier. Celui-ci a été réalisé au printemps pour un coût de 10 000 euros.

Un deuxième programme équivalent sera réalisé avant la fin de l'année.

Enfin, une réfection du chemin des Moulins bas et du chemin des Carrières, ainsi que d'une partie du chemin du petit Freuche ont été réalisés. Un bi-couche gravillonné a été appliqué. Le coût de cette opération s'élève quant à elle à 6 000 euros. Cette opération sera subventionnée en partie par le Département.



Cimetière

Travaux : En novembre, il est prévu d'aménager l'emplacement d'une quinzaine de cavurnes dans la continuité de celles existantes ainsi que de matérialiser l'implantation de places pour de nouveaux caveaux sur le terrain en face.

Entretien : L'entretien du cimetière et de son extérieur sont assurés régulièrement par les agents communaux. Ainsi, au mois d'août, ils ont effectué un gros travail de débroussaillage de l'extérieur du mur ouest envahi de ronces. La commune fait également appel à l'entreprise MO jardins qui intervient ponctuellement pour entretenir les allées lorsque les agents communaux sont mobilisés par des travaux de voirie.



Si aujourd'hui, l'herbe revient rapidement dans les allées du cimetière, ce n'est pas par manque d'entretien. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi LABBE, encadre et interdit l'utilisation de produits phytosanitaires aux collectivités territoriales. Bien qu'il soit encore permis de les utiliser dans les cimetières, nous avons fait le choix de limiter leur usage et de privilégier l'emploi de méthodes alternatives sans danger pour les agents communaux, les visiteurs et l'environnement.



Projet : Certaines tombes dans la première partie du cimetière se détériorent et semblent être abandonnées. Dans le cadre d'éventuelles reprises de concessions, il va être procédé à la pose de signalétiques devant ces sépultures afin d'en informer les héritiers, descendants ou personnes chargées de l'entretien. Nous invitons les personnes susceptibles d'apporter des renseignements sur les tombes qui porteront un écriteau à contacter la mairie.

Urbanisme

La commune et la CDA de Saintes font le maximum pour vous accompagner sur vos dossiers d'urbanisme.

Vous trouverez sur le site de la commune : bussac-sur-charente.fr/mairie/urbanisme toutes les informations utiles en la matière et en particulier le règlement du plan local d'urbanisme.

Lors de la préparation de votre projet, il est important de consulter en amont le service « application du droit des sols et de l'action foncière » à la CDA de Saintes (4 avenue de Tombouctou à Saintes).

En effet, les dossiers déposés sont dans la grande majorité incomplets, entraînant des demandes de pièces complémentaires, qui allongent les délais d'instruction.

De plus certains projets présentent une qualité architecturale qui pourrait être améliorée par un travail concerté en amont.

Le respect de notre architecture régionale, des différentes règles ainsi qu'une meilleure intégration des projets embelliraient encore plus l'ensemble du territoire.



Pour le dépôt des dossiers d'urbanisme en mairie :

Vous pouvez venir en mairie, aux heures d'ouvertures, les lundi, mardi, mercredi et jeudi (pas de dépôt de dossier d'urbanisme le vendredi après-midi)

Il est nécessaire de se munir d'un exemplaire original parmi le nombre d'exemplaires demandé pour des raisons de qualité du document qui doit être ensuite scanné.

Un dossier "sécheresse et hydratation des sols 2019" a été ouvert en mairie.

Si vous avez constaté au cours de l'année dernières des fissures sur votre habitation, il est nécessaire de le signaler en mairie en adressant un courrier au maire d'ici la fin du mois d'octobre.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sera effectuée auprès de la préfecture.



Parcours d'orientation

La Municipalité de Bussac a décidé de compléter l'offre d'activités extérieures à destination des plus jeunes par la mise en place d'un parcours d'orientation permanent autour du terrain de football et des équipements communaux.

Une vingtaine de balises a été installée, réparties autour du terrain de football et des équipements communaux et permettent de découvrir les joies de l'orientation carte en main...

Trois parcours sont à votre disposition:

Parcours 1 : 400 mètres, parcours 2 : 500 mètres, parcours 3 : 500 mètres.

Il est possible de les faire indépendamment les uns des autres ou de les enchaîner.

Il est également possible de créer ses propres parcours avec la carte tous postes et la carte vierge.

Les parcours et les cartes, ainsi que les cartons de poinçonnage et de vérification sont mis à disposition à l'accueil de la mairie ou téléchargeables en ligne sur bussac-sur-charente.fr ou sur club-co17.com

En pratique :

Il est nécessaire d'utiliser le carton de contrôle pour poinçonner à chaque poste découvert. Un carton de vérification est également en ligne.

Les codes de l'orientation :

le triangle : départ

le cercle : l'emplacement de la balise

le numéro inscrit sur la balise permet de vérifier que l'on est au bon endroit

NB : Les balises situées à l'intérieur de l'école ne sont pas accessibles, elles sont réservées aux séances d'EPS des élèves.

Aire de jeux

L'aire de jeux installée l'an dernier près du jardin des Eperches rencontre un réel succès. Sa fréquentation est régulière et les utilisateurs viennent parfois des communes voisines.

Ce projet est une réussite car il offre une grande variété d'activités.

Assez vite, les élus ont envisagé de compléter

l'offre en installant de nouveaux jeux à destination des plus jeunes. C'était le sens des sollicitations des parents ou nounous d'enfants en bas âge.

La mise en place à la fin du mois de septembre d'une nouvelle structure et d'une balançoire double pour les 3-6 ans devrait répondre à cette demande.

Le conseil municipal après avoir comparé plusieurs devis, a fait appel à Agora collectivité, la société qui avait déjà fourni les équipements en place.

Le coût de ces nouveaux agrées s'élève à 9 800 euros TTC.

Nous souhaitons qu'ils donnent satisfaction aux futurs utilisateurs...

Ce lieu, central dans la commune, facilement accessible s'aménage progressivement.

De nouveaux bancs et des tables de pique-nique y ont été installés.

A l'automne, la construction de toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite sera réalisée dans le prolongement du local de la pétanque.



Des nouvelles de la bibliothèque...



Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

Horaires d'ouverture au public : mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

Inscription : Gratuite pour tous

Emprunt de livres à la bibliothèque :

Depuis le 15 mai, il est possible de choisir vos ouvrages (3 maximum) grâce aux listes de livres (classés par genre) consultables sur le site de la commune, page « bibliothèque »

Des achats de livres ont été faits pendant l'été.

Vous pouvez ensuite les réserver par mail (bibliussac@yahoo.fr) au moyen d'une fiche de réservation ou déposer votre liste dans la boîte aux lettres de la bibliothèque ou bien par téléphone aux horaires d'ouverture, et les ouvrages réservés seront à récupérer les mercredis et vendredis après-midi de 16h à 18h30.

A leur retour, les livres sont désinfectés avant d'être remis en rayon.

L'accès à la bibliothèque est conditionné au port du masque, à l'utilisation de solution hydro alcoolique, ainsi qu'un nombre de personnes maximum dans la bibliothèque.

Nous espérons vous revoir bientôt,

L'équipe des bénévoles.

Nous vous rappelons que le conseil municipal a décidé d'instaurer la gratuité des inscriptions à la bibliothèque pour tous les Bussacais

Nouvelles de l'école...

Rentrée scolaire à Bussac

Cette année, la rentrée a été un peu particulière en raison des conditions sanitaires.

Les 2 classes de maternelle ont fait leur entrée par le portail derrière l'école, et les 2 classes de primaire ont fait leur entrée par le grand portail.

Les parents n'avaient pas l'autorisation de pénétrer dans la cour et d'accompagner leurs enfants, à l'exception de la petite section de maternelle, où l'un des deux parents pouvait entrer jusque dans la classe pour leur « 1^{ère} fois ».

Même si cette rentrée n'avait pas la petite allure de fête des autres années, les enfants étaient très contents de retrouver leurs copains et les enseignants étaient ravis de découvrir leurs nouvelles classes ! Avant de rentrer, les deux enseignants de primaire ont réuni leurs élèves respectifs chacun de leur côté, afin de leur parler de cette période si particulière et des gestes à ne pas oublier...

Petit retour en images sur la rentrée Bussacaise...







L'accueil périscolaire

Téléphone Bussac : 06.86.52.97.40 - Téléphone St-Vaize : 05.46.97.06.99

L'équipe du périscolaire du RPI Bussac/St-Vaize	BUSSAC		ST-VAIZE	
	DIRECTRICE	7H30-9H00		
Bleuette	matin	Pour raison de sécurité, Les enfants ne seront pas acceptés à l'accueil périscolaire avant 7h30, même si l'équipe d'animation est présente dans les locaux		
Animateurs/trices		16H25-19H	16H30-19H	
Aurélie	soir	Au delà de 19H, un forfait retard sera déclenché, le service éducation de la Communauté d'Agglomération en sera systématiquement informé.		
Anaïs				
Isabelle				
Léa				
Théo				



Bleuette



Aurélie



Anaïs



Isabelle



Léa



Théo

Des stagiaires en alternance sont également présents aux périscolaires

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Cette année l'équipe d'animation orientera les projets d'animation sur le « **VIVRE ENSEMBLE** », développer un climat de « *bonne humeur et de convivialité* » partager les espaces, supporter les autres, accepter les différences, gérer les relations entre les personnes, et gérer les conflits petits ou grands. Enfin, c'est un moyen de compléter des apprentissages sociaux indispensables pour les enfants..

L'équipe d'animation proposera un programme d'activités où les enfants pourront s'inscrire sur une période. L'équipe d'animation tournera sur le RPI pour permettre à un maximum d'enfants de participer. (danse pour les maternelles et primaire, création d'un roman photo, activités manuelles, jeux collectifs, expériences,...)

Le libre-jouer sera également mis en place pour permettre à l'enfant de développer sa confiance en lui, stimuler sa créativité, son imaginaire mais également son autonomie et faire de nouveaux apprentissages. Tout ceci sera développé par l'aménagement des coins jeux : poupées, dinette, construction, jeux de société, dessin, lecture...

LE GOÛTER

Le goûter est servi dès la sortie de classe pour les enfants scolarisés à Bussac et pour ceux scolarisés à St-Vaize, le goûter est organisé dès l'arrivée du bus du RPI.

Le goûter étant facturé dès la présence de l'enfant à l'accueil périscolaire du soir, les enfants qui partent avant emmènent leur goûter.

Les goûters sont établis par la « commission menus » de la CDA, encadrée par une diététicienne.

Les goûters sont préparés par l'équipe d'animation.

L'autonomie et la responsabilisation seront également les objectifs prioritaires avec la mise en place d'un goûter « self-service » pour les primaires et petit à petit pour les maternelles.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dès lors que vous passez le portail du périscolaire.



**Bonne année
scolaire
à tous**



Foyer Rural

Le mot de la présidente

Chères adhérentes et chers adhérents,

Tout d'abord j'espère que vous allez tous bien ainsi que vos proches. Nous venons de vivre une année 2019-2020 hors du commun.

Ce virus nous a empêché de partager des moments forts et nous a imposé de ne plus nous rencontrer pour nos activités du foyer rural. Nos manifestations ont été annulées afin de tous nous protéger. Nous allons devoir apprendre à vivre avec le Coronavirus et continuer à nous protéger en respectant les gestes barrières.

Nous démarrons cette nouvelle rentrée en gardant à l'esprit qu'à tout moment les activités peuvent être stoppées. Mais nous gardons espoir et toutes les sections s'organisent pour se retrouver et partager de bons moments.

Nos sections : **arts plastiques, bouge ton corps, créa brico déco, foot, gym, qi-gong, jeux de société, jumelage, marche rando, remise en forme, tennis de table et théâtre.**

Nous travaillons main dans la main avec la mairie et les autres associations de Bussac afin de permettre à notre commune de mieux bouger.

Certains d'entre vous ont pu voir que les cours de tennis sont maintenant en accès libre tout simplement pour éviter les détériorations.

Nous accueillons depuis le 1^{er} septembre un nouveau professeur de gym le mardi.

Vous retrouvez sur le site internet de la mairie toutes les informations et les coordonnées des responsables de section.

Bonne reprise à tous et respectons les gestes barrières (masque et lavage de mains)

La Présidente du Foyer Rural,

Anne NAVARRO

SECTION JUMELAGE BUSSAC/ ORON



Oron

Chers amis bussacais,

Je vous annonçais dans mon article du mois de février une année 2020 calme avec nos activités habituelles. Je ne savais pas que débarquerait un mois plus tard une sale petite bête qui allait perturber la vie de tout le monde sur notre planète !

Heureusement, nous avons pu organiser notre souper interne le 7 février et tenir notre assemblée générale le 4 mars. Depuis haut les masques !

Nous allons quand même nous réunir le dimanche 20 septembre pour notre broche annuelle et discuterons à ce moment-là de notre brisolée prévue le vendredi 30 octobre, mais je suis pessimiste. Nous nous réjouissons de nous retrouver au début de septembre en comité élargi pour commencer à préparer le programme de la semaine du jumelage en Suisse du 12 au 18 septembre 2021, notre fameux quarantième anniversaire. On va rester calme et comme tout le monde, on va voir comment évoluent les choses. Je vous souhaite un bel automne. Amicales salutations !

Guy, le président



Bussac

Comme la plupart des associations, notre Foyer a dû arrêter ses activités suite au covid 19.

Le jumelage n'y a pas échappé, mais nous avons tout de même pu organiser notre loto annuel le 2 février, auquel ont participé plus de 180 joueurs avec toujours cet enthousiasme qui les caractérise.

De beaux lots principalement accès sur la maison et l'alimentaire : 2 gros lots en bons d'achat de 200 et 300€ et beaucoup d'autres lots présentés soigneusement dans de beaux écrins. La préparation du loto est assurée comme d'habitude par les bénévoles de la section.

Une autre animation d'importance n'a pu avoir lieu le 7 juin, la brocante, même si le confinement était terminé, la municipalité ayant demandé l'arrêt des manifestations et des activités jusqu'à ce que de nouvelles mesures soient prises.

Nous n'avons de toute manière pas pu déposer le dossier en sous-préfecture.

Nous espérons toutefois pouvoir reprendre nos activités dans le cadre des 40 ans du jumelage Bussac/Oron la ville, qui se déroulera en 2021 chez nos amis Suisses.

Pour l'heure nous programmons notre prochain loto pour le 7 février prochain.

Nous vous espérons tous en bonne santé et surtout soyez vigilants.

Pour la section Jumelage, Jocelyne Lajoie.

Activités des sections...

Section gymnastique et Qi Gong

Pour cette nouvelle rentrée les **cours de Gym** sont maintenus les mardis de 19 h à 20 h à **la salle municipale et non la salle de motricité** avec un nouveau professeur : Christophe Kraszewski.

Nous sommes heureux de l'accueillir à partir du 1^{er} septembre et jusqu'à la fin juin. Nous vous attendons pour partager un bon moment de sport adapté à chacun.

Voici les dates pour **le Qi Gong** avec Malika :

8 et 15 octobre, 5 et 19 novembre et 3 et 17 décembre.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ces soirs-là, et nous espérons partager ce bon moment avec de nouveaux adhérents et adhérentes.

Les inscriptions se font directement à **la salle municipale**.

Bon retour à toutes et tous et continuons à appliquer les gestes barrières.

La responsable de la section Anne Navarro 06.80.08.13.24



Association l'Abeille Saintongeaise

Le frelon asiatique est toujours beaucoup trop présent !



Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui m'ont fait parvenir le nombre de prises de reines pendant la campagne de printemps. Les résultats montrent que les reines fondatrices sont toujours en nombre sur la commune et que les prises sont équivalentes à celles de l'année dernière. Pour ma part avec 6 pièges, j'ai pris 204 reines en comparaison des 195 de l'année dernière. Il ne faut pas relâcher la pression.

Pour la campagne d'automne, si vous n'avez pas encore mis vos pièges en place, il est urgent de le faire car les attaques sur les ruches sont virulentes et cela depuis la mi-août cette année. Je tue devant les ruches de 50 à 100 frelons chaque jour et les pièges se remplissent régulièrement. Merci par votre action de protéger au mieux nos abeilles, celles des ruches mais aussi les autres espèces pollinisatrices.

Je vous rappelle que chaque nid de frelons asiatiques peut produire jusqu'à 6 à 7 mille individus en quatre mois et que chaque nid détruit limite fortement l'action néfaste de cette espèce invasive. Signalez à la mairie ou à moi-même les nids que vous pouvez apercevoir.

Merci de votre attention et de votre action à venir.

Le président

Jean-Louis Renard.



Maison d'assistantes maternelles qui a une capacité d'accueil de 12 places pour les enfants de la naissance à leur rentrée à l'école, la compagnie des pitchoun's accueille les enfants du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, soit en :

Accueil régulier : Il est formalisé par un contrat qui définit la fréquence et la durée de l'accueil.

Accueil occasionnel : Il fait l'objet d'une réservation et dépend des places disponibles pour quelques heures et de façon ponctuelle.

La prise en charge des enfants est assurée par quatre assistantes maternelles agréées dont : Marie-Cécile, Amandine, Alison et Julie, qui créent, à partir du projet d'accueil et de leur charte de fonctionnement, les conditions favorisant le développement et l'épanouissement des enfants accueillis en groupe d'âge.

La maison se trouve au 11 impasse des écoles, 17100 Bussac-sur-Charente

Pour nous contacter:

Alison ANGOT (présidente de l'association) :

Page Facebook : MAM « La Compagnie des Pitchoun's »

Mail: lacompaniedespitchouns@gmail.com

Amandine : 06.19.37.79.70 , Marie-Cécile: 06.89.37.94.74

Alison : 06.44.82.08.95, Julie: 06.75.19.93.92



Vous pouvez aussi avoir recours à une assistante maternelle indépendante, voici la liste des nounous sur notre commune fournie par la PMI.

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

BIENAIME	Virginie	15 chemin de l'Espérance	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.16.22.04.98
BONNET	Valérie	6 rue du Renclos	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.22.12.00.64
CECCONI	Christelle	41 chemin des Chaumes	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.34.17.33.29
CHARDAN	Maria	8 impasse de la Cuelle	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.97.70.38
DUGARCEIN	Sandrine	14 impasse de la Cuelle	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.74.00.19
HAMAMI	Corinne	25 chemin de la Grande Porte	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	07.80.49.50.10
MOISY	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.91.78.77
PICOT	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.93.01.36
PORTES	Christine	44 chemin des Chaumes	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.93.22.81
TESSIER	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	05.46.74.00.04
VALENCON	Frédérique	72 bis route du Val de Charente	17100	BUSSAC SUR CHARENTE	06.03.56.19.34

Revue de presse...

La période COVID a modifié les éditions habituelles du journal Sud-Ouest.

Les articles que vous retrouvez dans cette rubrique proviennent donc à la fois de la version papier et de la version numérique du journal.



Bussac-sur-Charente (17) : élu maire, Jean-Luc Marchais succède à Christophe Dourthe

[A La Une Bussac-Sur-Charente](#)



Jean-Luc Marchais, ancien premier adjoint, est le nouveau maire de Bussac-sur-Charente, commune située au nord-est de Saintes © Crédit photo : F. B.

Par Francis Berry
Publié le 13/05/2020
Mis à jour le 14/05/2020

Le nouveau maire a été élu par le conseil municipal le 25 mai.

C'est avec beaucoup d'émotion que le nouveau conseil de la commune de Bussac-sur-Charente s'est installé le lundi 25 mai. L'ancien maire et conseiller départemental Christophe Dourthe a lui-même remis les clés de la mairie et son écharpe à Jean-Luc Marchais, élu par le conseil municipal.

Il faut dire que ce dernier avait tenu aux côtés de Christophe Dourthe, le poste de premier adjoint pendant les trois derniers mandats. Ensemble, ils ont assuré la transition pendant la période de confinement.

Avec un conseil riche de huit nouveaux élus, c'est par souci d'économie et d'organisation, qu'au lieu de quatre adjoints, seuls trois furent nommés. La première adjointe est Françoise Durand. Elle a récupéré les affaires sociales, le budget et la communication. Alain Destreguil, deuxième adjoint, a été délégué à la voirie, les bâtiments et les employés communaux. Quant à Josiane Briand, troisième adjointe, elle gèrera les espaces verts, la bibliothèque et la vie culturelle. Laurence Besson est conseillère déléguée en charge du cimetière.

Bussac-sur-Charente (17) : un drive pour récupérer les masques

[A La Une Bussac-Sur-Charente](#)



La distribution se fera à l'atelier communal, situé derrière la mairie, face aux écoles. © Crédit photo : Google Street View
Par Thierry Collard
Publié le 14/05/2020

La commune distribuera ses masques lavables samedi, à l'atelier communal.

Samedi 16 mai, la commune de Bussac-sur-Charente distribuera gratuitement à chacun de ses administrés deux masques supportant au moins 20 lavages.

La distribution s'effectuera sous forme de drive, pour les habitants venant en voiture jusqu'à l'atelier communal situé derrière la mairie, ou au niveau de la bibliothèque pour ceux qui arriveront à pied. Les automobilistes devront impérativement arriver par le chemin du cimetière ou par celui de la Fauaudière et repartir vers la route départementale.

Chacun devra obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille s'il y a des enfants nés à partir de 2010.

Pour éviter les regroupements de personnes, la distribution s'effectuera par tranches alphabétiques : les noms de famille de A à C seront servis de 9 h à 10 h 30, ceux de D à H de 10 h 30 à 12 h, ceux de I à P de 14 heures à 15 h 30 et ceux de P à Z de 15 h 30 à 17 heures.

Les foyers des personnes âgées de plus de 75 ans n'auront pas à se déplacer, les masques seront déposés dans leurs boîtes à lettres entre jeudi et samedi.

Charente-Maritime : le Rallye de Saintonge est annulé

[A La Une Bussac-Sur-Charente](#)



Le Rallye de Saintonge ne sera pas disputé cette année. Les organisateurs doivent rendre vous en 2021. © Crédits photo : archives Laurent Jalinet
Par Thierry Collard

L'épreuve, prévue en juillet, ne sera pas disputée cette année en raison de la pandémie de Covid-19.

Il n'y aura pas de Rallye de Saintonge en juillet 2020. Jacky Couturier, président de l'association organisant l'épreuve, en a fait l'annonce sur les réseaux sociaux.

"Nous sommes au milieu d'une crise sanitaire grave et qui plus est économique, expose-t-il. Nous ne pouvons pas organiser sans le soutien des entreprises, des commerçants et des artisans. Il serait malvenu de démarcher des aides à des organismes qui ont cessé leur activité depuis plusieurs semaines."

Le Rallye de Saintonge se déroulait, depuis une trentaine d'années, chaque été, durant la seconde quinzaine de juillet, sur les routes de campagne au nord de Saintes, autour de Bussac-sur-Charente, Le Douhet, Épeyois, etc.

En Août, le Rallye Classic Charente-Maritime et le Rallye du Printemps de Bords ont à leur tour été annulés cette semaine par leur organisateur, le Sport Auto Océan (SAO).

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Un nouveau parcours d'orientation

Le conseil municipal de Bussac-sur-Charente s'est tenu le mercredi 15 juillet et était consacré au premier vote du budget par la nouvelle équipe qui, d'emblée, a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes.

En investissement, des projets seront mis en œuvre dès 2020 avec notamment l'aménagement du chemin de la Fauaudière situé près des équipements communaux, des commerces et des artisans. La route sera refaite et des cheminement sécurisés seront mis en place pour un coût de 150 000 euros tout en sachant que l'état et le département y pourvoient.

Gratuité de la bibliothèque

Sont prévus également l'achat de nouveaux équipements pour faire de jeu avec la construction de toilettes ; des équipements sportifs avec la rénovation du local de football. La gratuité de l'adhésion à la bibliothèque - sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile pour l'inscription - fait partie des autres sujets abordés et retenus.

À ce jour, elle compte 141 adhérents, dont un certain nombre des communes extérieures. En partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt, elle dispose de plus de 8 000 livres et fonctionne



Initiation d'orientation du conseil municipal par Jean-Luc Marchais, le nouveau maire (à gauche). -vestib

grâce aux 10 bénévoles qui reçoivent également les classes de école.

La gratuité des cours de tennis est également au programme, tout comme la mise en place d'une participation de la commune à la couverture de prévoyance et de santé des agents. Ce projet sera soumis au comité technique paritaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale. L'aide communale sera de 15 euros pour la couverture de prévoyance et de 15 euros pour la couverture de santé.

Cartes mises à disposition

Enfin, un parcours d'orientation sur le complexe sportif et son jardin est mis en place. La cartographie et la fourniture de balises ont été réalisées en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Saintes (CA) et l'Association Charente-Maritime Orientation de La Intermodalité. Régis Pasnet, conseiller municipal, Alain Destreguil, maire-adjoint, et Jean-Luc Marchais, maire, ont eux-mêmes installé les balises. Les cartes et cartons de contrôles sont à disposition en mairie.

Francis Berry

En fin d'été, la commune a été survolée à de nombreuses reprises par des montgolfières de la société Envol montgolfière basée à Saintes.
Ce spectacle aérien toujours captivant offre un peu de légèreté dont nous avons tous besoin en ce moment...



Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

<p>ARC'ad</p> <p>Création de plans, permis de construire, déclarations... Stéphane LANDREAUD 2, chemin du renclos 06 33 33 35 72 slandreaud@gmail.com</p>	<p>BL CONSTRUCTION</p> <p>BRETAUD LOIC maçonnerie ,terrassement 0666730419 35 chemin des judets</p>	<p>BUSSAC AUTO</p> <p>Entretien et réparation automobiles route du val de Charente 05 46 98 70 86</p>
<p>CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS</p> <p>Pierre LOSSON 2, impasse de la combe des chaumes 0664511906 pierre.losson.57@gmail.com</p>	<p>COIFFEUSE DEL' COIF</p> <p>Delphine GROLAUD du mardi au samedi et domicile 9 Ch de la Favaudière 05 46 91 70 71 Esthéticienne mardi de 10 à 12h - vendredi de 10 à 17h</p>	<p>DECORATRICE D INTERIEUR</p> <p>Emilie CHAMPENOY 29, chemin des guilloteaux 07 61 28 74 77 www.m-decoration.fr</p>
<p>ELECTRICITE</p> <p>BETIN Electricité 126, route de chez Tessier 06 11 01 27 49 johan.betin@orange.fr</p>	<p>ELECTRICITE</p> <p>SARL Stéphane GABRIAULT 38 chemin de Choisy 05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72 sgabriault@gmail.com</p>	<p>FROMAGERIE FINE</p> <p>Sandrine & Régis MOREAU Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corme-Royal le jeudi-plateaux/commande 05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99 moreaureg@orange.fr</p>
<p>FROMAGERIE JACQUES</p> <p>Guillaume JACQUES Marchés de Saintes, St Jean d'Angely et Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91</p>	<p>JULIEN BROCANTE</p> <p>JULIEN TABAUD Débarras Maison/Atelier/Grenier/Grange 42, chemin des pins 06 78 79 85 62 tejetv@gmail.com</p>	<p>IMMOBILIER</p> <p>Florence COUTIN Agent Immobilier indépendant Achat Vente Estimation 11 chemin des chagnauds 06 75 06 58 21 florence.coutin@iadfrance.fr</p>
<p>IMMOBILIER</p> <p>Christian MENAUD route du val de Charente 06 37 75 14 72</p>	<p>MACONNERIE RENOVATION</p> <p>Yvon PEROCHAIN 16 chemin de la mare de l'Abbaye 05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14</p>	<p>MEUBLES ANCIENS</p> <p>Laurent COUTIN achat et vente meubles anciens 11 chemin des chagnauds 06 72 96 23 67 la.coutin@laposte.net</p>
<p>MO JARDIN</p> <p>Tonte, taille, plantation, débroussaillage, désherbage 06 72 94 49 94 mathieuxolivier@live.fr</p>	<p>M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES</p> <p>Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage, toitures, façades, jardins... msmmoreau17@gmail.com 06 63 45 50 74</p>	<p>PIANO</p> <p>M.André FROUIN Cours de piano -Formation musicale-solfège-chiffre américain des accords 06 38 64 68 82 afrouin@wanadoo.fr</p>
<p>PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE</p> <p>Kévin BRUNETEAU 7b chemin des chagnauds Les Ablains 06 67 98 73 33 kevbruneteau17@hotmail.fr</p>	<p>PLOMBERIE - CHAUFFAGE COUVERTURE - ZINGUERIE</p> <p>Frédéric GELICUS Artisan Dépanneur Les Mailleux 05 46 74 50 65</p>	<p>SCIERIE</p> <p>BRUNETEAU Vente de bois de charpente Sciage à l'heure 150 route de beauchail 06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98 scieriebruneteau@hotmail.fr</p>
<p>TC MOTORS</p> <p>Réparation entretien moto - quad - scooter matériel espaces verts 75b chemin de charmeneuil 06 86 67 78 14</p>	<p>VENTE DE MIEL</p> <p>Jean-Louis RENARD APICULTEUR 10 chemin du vieux bourg 0546747912- 0607481625</p>	<p>3Z MULTISERVICE</p> <p>Petits travaux intérieurs, extérieurs Zanazzo Yann 52 Chemin des Guillotteaux 06 85 98 49 55 zzzmultiservice@hotmail.fr</p>

A
R
T
I
S
A
N
S
-
C
O
M
M
E
R
C
I
A
N
T
S

